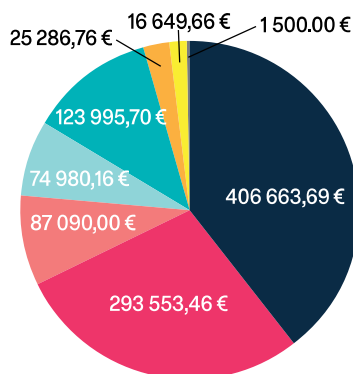


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023



- 11 — Charges à caractère général
- 12 — Charges de personnel
- 14 — Atténuations de produit
- 42 — Opérations d'ordre entre section
- 65 — Autres charges de gestion courante
- 66 — Charges financières
- 67 — Charges exceptionnelles
- 67 — Dotations aux provisions

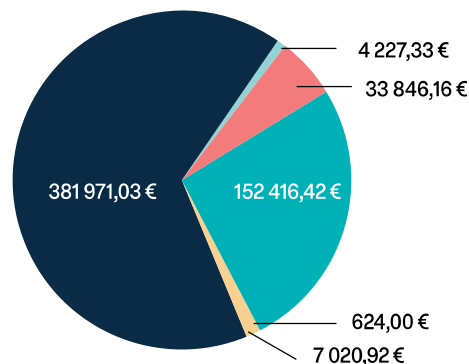
CHAPITRE	DÉPENSES	BUDGET 2023	RÉALISÉS 2023
11	Charges à caractère général	611 230,00 €	406 663,69 €
12	Charges de personnel	365 000,00 €	293 553,46 €
14	Atténuations de produits	104 000,00 €	87 090,00 €
42	Opérations d'ordre entre sections	47 082,02 €	74 980,16 €
65	Autres charges de gestion courante	994 346,16 €	123 995,70 €
66	Charges financières	51 800,00 €	25 286,76 €
67	Charges exceptionnelles	16 700,00 €	16 649,66 €
67	Dotations aux provisions	26 500,00 €	1 500,00 €
TOTAL DÉPENSES		2 216 658,18 €	1 029 719,43 €

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances ...).
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales).
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...).
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation ...).
5. Les charges exceptionnelles.
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).

L'ensemble de ces charges conduit à un niveau de charges de fonctionnement par habitant de 389 €, par rapport à la moyenne des communes appartenant à la même strate de population (419 €).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023



- 041 — Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 16 — Remboursements d'emprunts
- 20 — Immobilisations incorporelles
- 204 — Subventions d'équipement versées
- 21 — Immobilisations corporelles
- 27 — Autres immos financières

CHAPITRE	DÉPENSES	BUDGET 2023	RÉALISÉS 2023
041	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 846,16 €	33 846,16 €
16	Remboursement d'emprunts	192 813,18 €	152 416,42 €
20	Immobilisations incorporelles	10 500,00 €	624,00 €
204	Subventions équipement versées	550 645,26 €	7 020,92 €
21	Immobilisations corporelles	1 340 512,05 €	381 971,03 €
23	Immobilisations en cours	100 000,00 €	0,00 €
27	Autres immos financières	4 500,00 €	4 227,33 €
TOTAL DÉPENSES		2 232 816,65 €	580 105,86 €

Les dépenses d'investissement ont été faibles sur la période. L'opération "la Baie des Voiles" impacte certains ratios financiers de la commune (niveau d'endettement à hauteur de 1,01Mn€...).

Ce faisant l'endettement de la commune demeure élevé en apparence : 2,3Mn€, soit un ratio d'endettement de 1,46 au niveau du seuil d'alerte (1,4).

Cependant, même avec cette "quasi fausse dette" (chaque année, l'annuité en capital est couverte par une recette que la commune a déjà encaissée, d'où le niveau élevé du FDR, voir ci-après) la capacité de désendettement, à 3.33, reste très éloignée du seuil d'alerte (9 ans).

LES PRINCIPAUX CONSTATS

La commune dispose de nombreux atouts financiers :

- CAF nette bien située en 2023 : 584 k€ ;
- Fonds de roulement très élevé : 2,2 Mn€.
- Coefficient d'autofinancement très bas : 0,68.
- Ratio de rigidité (couverture des charges par les produits) très bas : 25,92 %.
- Taux de TF en deçà de la strate : 20,78 % / 24,94 %.
- Tous ces points constituent autant de marges de manœuvre à disposition de la commune pour ces choix futurs.